



**Inégalités et discriminations sociales entre  
femmes et hommes : comment en sortir ?  
(2010)**

**fps**

**Françoise Claude**  
**Secrétariat général des FPS**  
**Tél. : 02/515.04.03**  
**[francoise.claude@mutsoc.be](mailto:francoise.claude@mutsoc.be)**

Ce texte a entre autres servi de base à une intervention  
lors du séminaire de réflexion  
« Femmes et précarité : quand la crise s'en mêle »  
Bruxelles, Centre du Libre Examen  
18 mai 2010

Des pistes pour sortir de l'inégalité sociale entre hommes et femmes... On pourrait en parler très longuement.

Le problème avec ces discriminations, c'est que c'est dans tous, absolument tous les domaines de la vie qu'elles se créent et se recréent en permanence, et que tous les aspects de l'inégalité se renforcent les uns les autres. Y compris dans la famille, et dès la naissance. Au point que même les mesures censées la combattre peuvent au contraire l'aggraver. Rappelez-vous, en 1999, l'alignement de l'âge de la pension des femmes sur celle des hommes, sur la base a-t-on dit de l' « égalité de traitement ». La différence d'âge de prise de la pension qui existait auparavant, ne compensait que légèrement les inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché du travail, et les inégalités de durée de leur carrière, entre autres dues aux différences dans leurs tâches familiales. Mais même cela on l'a supprimé, ce qui a encore creusé le fossé entre les revenus des femmes pensionnées et le revenu des hommes pensionnés.

On pourrait parler longuement des aspects culturels et symboliques qui interviennent aussi dans la construction de ces inégalités. Beaucoup de choses pourraient par exemple être faites dans l'enseignement et même dans les crèches ; plus aucun futur éducateur professionnel ne devrait sortir de l'école sans avoir été sensibilisé au genre et à la façon dont les inégalités de sexe se perpétuent. On le fait (heureusement) pour les discriminations ethniques et sociales, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas le faire pour les discriminations de sexe.

Je vais aussi passer assez vite sur d'autres questions culturelles, telles que l'image des femmes dans la publicité, les culpabilisations répétitives des femmes dans les magazines féminins et de la part des pys qui y ont en permanence la parole, les rayons jouets qui, loin de s'uniformiser, sont de plus en plus ségrégués etc. Il y aurait beaucoup de choses à faire de ce côté, car toutes ces choses sont d'une importance capitale puisqu'elles nous conditionnent à trouver normales et « naturelles » les injustices.

Or, les discriminations dont sont victimes les femmes ne sont pas « naturelles », et encore moins « divines » c'est-à-dire qu'elles ne sont en rien justifiées par une quelconque « essence féminine » qui serait faite de douceur, de modestie et d'instinct maternel, et s'opposerait à l'« essence masculine » faite de goût du pouvoir, de l'argent et du bricolage.

Ces traits de caractère d'abord ne sont pas généralisés – il y a des femmes qui aiment bricoler et des hommes qui détestent ça !, et ensuite ils sont construits socialement, c'est-à-dire par notre

éducation et nos expériences de vie, déterminés par beaucoup d'idées reçues, par des assignations religieuses et culturelles ancestrales, par des intérêts économiques, par des peurs du changement et des forces d'inertie, tout ça se conjuguant depuis notre premier souffle et jusqu'au dernier.

### **L'emploi, clé de l'autonomie**

Je suis bien persuadée de l'importance de tous ces aspects, mais je m'en tiendrai ici aux éléments qui sont les plus déterminants pour la justice sociale et l'égalité, puisque c'est notre sujet aujourd'hui.

Et, en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle, et même si les mutations qui s'annoncent vont peut-être remettre cela en question, la clé de l'égalité dans la société qui est la nôtre, c'est l'emploi. Et pour les femmes, plus que pour les hommes malheureusement, on ne peut pas parler isolément du travail rémunéré, sans le relier au travail gratuit qu'elles accomplissent dans la famille. On déplore l'appauvrissement des femmes lors d'un divorce. Mais en réalité, cette pauvreté, elle se construit pendant la vie commune, elle n'apparaît pas tout à coup au moment de la séparation.

Une étude récente du DULBEA a mis en évidence la pauvreté et donc la dépendance des femmes vivant en couple, pauvreté souvent cachée par l'outil statistique qu'est le « ménage »<sup>1</sup>.

Vous verrez que travail et famille, ou même travail et couple, sont en permanence imbriqués dans ce que je vais vous dire. Même si en réalité la période au cours de laquelle la carrière des femmes est « handicapée » par leurs responsabilités familiales est relativement courte par rapport à l'entièreté d'une vie professionnelle. Mais les conséquences se retrouvent aussi après cette période, et même avant dans le choix des études que font les jeunes filles par exemple.

### **Discriminations croisées**

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais d'abord faire une précision qui est pour moi essentielle : je ne parlerai ici que des discriminations hommes/femmes, parce que c'est le thème de la journée. Mais je garde toujours en mémoire que ces discriminations s'accompagnent, et même se renforcent, par d'autres lignes de fractures : les discriminations sociales et les discriminations ethniques essentiellement. Si les femmes de tous les milieux ont en commun un

---

<sup>1</sup> Z. Alaoui Amine Z, K. Fredericq Evangelista, D. Meulders, S. O'Dorchai, R. Plasman, et F. Rycx, *Analyse de la répartition des revenus entre les femmes et les hommes et de la dépendance financière en Belgique sur base des données du SILC-Belge 2006*, Cahiers économiques de Bruxelles, éditions du DULBEA, vol. 53 n° 1, printemps 2010

grand nombre de rôles, d'obligations, de stéréotypes qui les discriminent, il ne faut évidemment jamais perdre de vue que, comme pour les hommes, les discriminations sont aussi verticales au sein même du groupe des femmes, c'est-à-dire qu'elles sont modulées en fonction du revenu, du niveau de diplôme, de l'origine ethnique etc.

J'en prendrai un exemple : celui du travail à temps partiel. Les enseignantes ou les infirmières qui se mettent à travailler à temps partiel afin de permettre à leur famille de fonctionner de façon plus fluide, à leurs enfants de ne pas être à la garderie le mercredi après-midi et à leur mari de ne pas devoir prendre en charge trop de travaux ménagers, vont perdre une part parfois importante de leur salaire, et plus tard de leur pension, pour se conformer aux rôles sociaux qu'on attend d'elles dans la famille.

Cela vient s'ajouter aux mécanismes d'inégalité salariale externes à la famille de manière telle qu'elles se retrouvent donc, même à diplôme égal, dans une situation financière nettement moins avantageuse que leur mari.

Ceci a des répercussions importantes et peut les mener à la dépendance, et à la pauvreté en cas de divorce. Et bien sûr ça leur prépare une très petite pension, facteur de pauvreté également. Cependant, ces femmes diplômées gardent en général une certaine maîtrise de la façon dont elles agencent leur vie, et même un certain choix. On sait qu'elles subissent de fortes pressions pour passer à temps partiel, mais si elles ne le veulent vraiment pas, et même si c'est parfois très difficile à assumer, elles peuvent le refuser. De plus, une fois qu'elles y sont décidées, elles peuvent souvent choisir leurs horaires, et si leur compte en banque s'aplatit, leur qualité de vie au moins s'améliore, ainsi que celle des enfants et du mari.

Mais quand il s'agit de femmes qui travaillent aux caisses d'une grande surface ou dans le nettoyage de bureau, non seulement le fait de travailler à temps partiel leur est imposé, mais les horaires le sont aussi et ils ne font généralement que rendre plus difficile encore ce qu'on appelle pudiquement « la conciliation vie familiale et vie professionnelle », et qui dans le cas des femmes devrait s'appeler : le conflit entre la vie professionnelle et la vie familiale. Donc les conséquences financières, elles les subissent elles aussi, et à un niveau de revenu déjà très bas, mais en plus leur vie quotidienne n'en est pas facilitée, au contraire. Là aussi on est face à un mécanisme créateur de pauvreté.

## **Pistes et solutions**

En réalité, les pistes sont nombreuses et bien connues. Elles ne sont pas forcément coûteuses, au contraire parfois. Elles tournent toutes autour de l'indépendance financière des femmes, c'est-à-dire autour de l'accès au travail. Je ne pourrai évidemment pas être exhaustive, c'est-à-dire que je ne pourrai pas entrer dans les détails techniques de toutes les mesures que nous prônons, mais je suis bien sûr disposée à répondre à vos questions si vous souhaitez approfondir.

Je les diviserai en deux catégories, qui au final se rejoignent : ne pas décourager les femmes de travailler d'une part, et leur apporter les conditions familiales qui leur permettent de le faire d'autre part.

### **1. NE PAS DÉCOURAGER LE TRAVAIL DES FEMMES.**

Je ne parle même pas de l'encourager, car la plupart des femmes désirent travailler ; mais il reste dans notre droit pas mal de mécanismes qui les freinent.

- a. Je commencerai par une des plus anciennes revendications des mouvements de femmes, celle de **l'individualisation des droits sociaux**.

Notre système de sécurité sociale est construit autour d'une idée de la famille depuis longtemps dépassée, mais qui apparemment suscite encore beaucoup d'attachement de la part des décideurs, et un attachement pas toujours rationnel.

Dans ce système, il y a tout d'abord l'injustice fondamentale qui veut que la même cotisation payée par tous les travailleurs et calculée de la même façon pour tous – ne donne pourtant pas droit aux mêmes prestations pour tous, puisque les allocations, elles, dépendent de la situation de famille.

Ce sont dans la majorité des cas les femmes qui ont des prestations diminuées.

Mais les droits non individualisés en sécurité sociale, ce sont aussi les droits dérivés, c'est-à-dire des droits non contributifs, des droits acquis sans cotisation, qui créent des trous énormes dans les budgets, et en particulier dans le budget pensions – puisqu'un tiers des prestations versées par l'ONP sont des prestations « gratuites », non contributives.

Le fait qu'une femme puisse bénéficier gratuitement de l'assurance soins de santé et de l'assurance pension de son mari n'est évidemment pas sans effet sur leur autonomie

financière. Cela encourage la dépendance. Nous plaillons pour que ce système disparaisse progressivement ; et qu'en tout cas les jeunes qui se marient aujourd'hui ne puissent plus rentrer dedans. C'est source de dépendance et de pauvreté pour les femmes.

- b. Le 2<sup>ème</sup> point que je traiterai ici est le **travail à temps partiel**. Si la majorité des travailleurs pauvres sont des travailleuses, c'est en grande partie à cause du travail à temps partiel qui reste leur apanage. S'il est imposé à beaucoup de femmes par l'employeur, c'est parce que la loi facilite la flexibilité de ces travailleurs, et que de plus les heures qu'ils effectuent au-delà de leur temps de travail normal ne bénéficient pas de sursalaire, contrairement à celles des travailleurs à temps plein.

Donc là c'est clairement à l'État et aux partenaires sociaux de faire cesser ces mesures qui poussent les entreprises à avoir de plus en plus recours au temps partiel. Je rappelle que 42% des femmes salariées travaillent à temps partiel et que seulement 10% d'entre elles disent ne pas souhaiter reprendre un travail à temps plein.

Autre mesure indispensable : indemniser à nouveau par des allocations de chômage complémentaires normales les plages de temps non prestées. L'exclusion de la majorité des travailleuses à temps partiel de ce droit au chômage est aussi une source de pauvreté.

- c. **Individualisation fiscale** : il serait temps de mettre fin au quotient conjugal, qui est une sorte de cadeau fiscal fait à un homme quand sa femme ne gagne pas beaucoup d'argent, et qui décourage nettement le travail des femmes mariées. De plus il représente un manque à gagner pour le fisc.

## **2. SOULAGER LEURS TÂCHES FAMILIALES.**

### **a. services aux familles.**

Le manque permanent de services corrects aux familles, en particulier d'accueil des enfants, est un élément important dans la pauvreté des femmes. Je pense bien sûr à l'accueil 0-3 ans, mais aussi à l'accueil extrascolaire, ainsi qu'à des services pour personnes âgées. Tous ces services doivent évidemment être de qualité et accessibles à tous ; il faut privilégier le service public pour une plus grande égalité des citoyens. Tout cela est important pour l'égalité des sexes mais ce l'est aussi pour l'égalité entre enfants, et entre personnes dépendantes.

## **b. partage des tâches et congés**

enfin je donnerai comme dernière piste, mais non la moindre, la question du partage des tâches. Les rôles familiaux que la société attribue aux femmes sont difficilement compatibles avec un emploi suffisamment rémunérateur pour permettre de ne pas tomber dans la pauvreté.

Si les tâches ménagères et d'éducation des enfants étaient mieux réparties entre femmes et hommes, ça résoudrait déjà une bonne partie du problème. Il faut que les hommes se sentent plus responsables de la bonne marche de la famille ; pour ça les congés parentaux doivent être conçus de façon à les inciter à les prendre, c'est à dire surtout mieux les rémunérer, mais aussi les rendre non transférables. Il faut aussi rendre obligatoire le congé de paternité – le congé de maternité l'est pour 9 semaines.

Si la naissance d'un enfant avait des conséquences à peu près similaires pour les 2 parents – alors qu'à présent il y a un fossé entre les deux -, les employeurs auraient aussi sans doute une attitude plus égalitaire au moment de l'embauche.

Toujours dans cette optique de mieux répartir les charges familiales entre hommes et femmes, il est bon de rappeler qu'il ne s'agit pas seulement de tâches et de présence auprès des enfants. Il y va souvent aussi d'argent, tout simplement, puisque c'est de cela que nous parlons aujourd'hui. D'où l'importance de refinancer le SECAL et d'élargir ses missions pour qu'il devienne un véritable service public.

### **Pour conclure,**

je voudrais encore faire deux remarques importantes.

1. **attention au piège du « salaire maternel »** – il n'est pas question pour nous de revendiquer la rémunération du travail familial. Ce serait un piège énorme pour les femmes, et en particulier pour les femmes peu qualifiées. Là n'est pas du tout la solution. Une telle allocation, serait réservée aux personnes se retirant du marché du travail, et aurait donc pour principale utilité de soulager les statistiques du chômage. Et pour principale conséquence de renvoyer les femmes à leur dépendance financière, et donc à leur pauvreté.

Pour ceux et celles qui verraient un progrès social dans l'allocation de « parent » au foyer, il faudrait d'abord tenter d'imaginer de combien celle-ci pourrait être, dans le contexte budgétaire actuel et dans le mouvement général de dévalorisation de toutes les

allocations par rapport aux revenus du travail. Croit-on vraiment qu'elle permettrait l'autonomie ?

2. En lien direct avec la question de l'individualisation des droits sociaux, je voudrais dire **encore un mot des pensions**. On va, si BHV nous en laisse le temps, vers une réforme des pensions. Il faudra impérativement veiller, à l'occasion de ces réformes, à corriger les injustices actuelles (par exemple dans la prise en compte du temps partiel dans le calcul des années de cotisation) et veiller à ce que de nouvelles injustices ne se recréent pas.

J'ai très peur par exemple quand j'entends parler du 2<sup>ème</sup> pilier, parce que ça coûte cher de construire un 2<sup>ème</sup> pilier et que les femmes non seulement ont un petit salaire et ne pourront pas cotiser beaucoup, mais aussi travaillent dans des secteurs plus pauvres qui n'ont pas eux non plus une grande capacité financière.

Ne parlons pas du 3<sup>ème</sup> pilier, c'est-à-dire les assurances privées, inaccessibles aux revenus moyens et bas, donc à presque toutes les femmes. Au vu du « Livre vert »<sup>2</sup> récemment paru au sujet de la problématique des pensions, il ne semble pas malheureusement qu'on ait vraiment pris en compte les injustices du système actuel.

---

<sup>2</sup> *Consolider l'avenir des pensions*, Livre vert de la Conférence nationale des pensions, 2010